

COURS PRIVE PAR CORRESPONDANCE
CONTRAT D'INSCRIPTION
AU CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE LA DENTELLE AU FUSEAU
38.40.42 RUE RAPHAEL - 43000 LE PUY EN VELAY
Téléphone : 04. 71.02.01.68 - Télécopie : 04.71.02.92.56
E.MAIL enseignement@ladentelledupuy.com
SITE <http://www.ladentelledupuy.com>

ADHESION N°
DATE D'INSCRIPTION :2023

Je soussigné Mr-Mme-Mlle

PrénomDate de naissance:

ORGANISME DE PRISE EN CHARGE

Rue

Ville

Code Postal Téléphone

Pays Adresse e.mail

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de l'enseignement par correspondance portées au verso et s'inscrire pour le module initiation () – perfectionnement () – spécialisations () – connaissances des dentelles () – histoire de l'art ()

INITIATION

1^{ER} degré64 heures 488.00 euros
2^{ème} degré64 heures 488.00 euros
Total heures128 heures 976.00 euros

PERFECTIONNEMENT

3^{ème} degré 64 heures 488.00 euros
4^{ème} degré 128 heures 976.00 euros
Craponne (1) et (2) ...256 heures 1 872.00 euros
Dentelles Figuratives .128 heures 976.00 euros
Mise en carte..... 64 heures 488.00 euros
Total heures 640 heures 4 800.00 euros

SPECIALISATIONS CAP

Mise en application des exercices d'après des dentelles complexes :

Dentelles à fils coupés160 heures 1 200.00 euros
Dentelles à fils continus 160 heures 1 200.00 euros
Aponçage-montage 32 heures 240.00 euros
Dessin-mise en carte 96 heures 720.00 euros
Total heures 448 heures 3 360.00 euros

Connaissances des dentelles ... 40 heures 1 150.00 euros
Histoire de l'art 40 heures 1 400.00 euros
Total heures 80 heures 2 550.00 euros

- Paiement en une fois le**
 Paiement fractionné en _____ fois soit :
 Paiement du module en une fois le
 Paiement fractionné du module en _____ fois soit :

Suivant le mode de paiement choisi ci-dessus, j'effectue le règlement ce jour par :

- * chèque bancaire ()* - chèque postal ()* Virement C.C.P. ou bancaire ()* - Mandat lettre ()*
Carte bancaire ()* Paypal ()* chèques vacances ()*
* Paiement par mandat de prélèvement obligatoire (pour paiement en plusieurs fois)

A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de six jours francs après sa réception.

Signatures précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Les parents pour les mineurs

L'élève

la Présidente du Centre de Formation

Mireille SAHUC ROCHE

- * cocher la case choisie.